

MÉMOIRE



CANADIAN  
**NURSES**  
ASSOCIATION®

# **CONSULTATION PRÉBUDGÉTAIRE FÉDÉRALE DE 2021**

**Mémoire au Comité permanent des finances**

**6 août 2020**

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) est la voix professionnelle nationale et mondiale des soins infirmiers au Canada représentant 135 000 infirmières et infirmiers dans les 13 provinces et territoires du Canada. L'AIIC fait progresser la pratique et la profession infirmières afin d'améliorer les résultats pour la santé et de renforcer le système de santé publique sans but lucratif du Canada.

Tous droits réservés. La permission de production est accordée à des fins non commerciales et à condition qu'aucun changement ne soit apporté au contenu. Consulter <https://www.cna-aiic.ca/fr/conditions-dutilisation> pour connaître les conditions et les modalités liées à la production.

© Droits d'auteur 2020

Association des infirmières et  
infirmiers du Canada,  
50 Driveway  
Ottawa (Ontario) K2P 1E2  
CANADA

Tél. : 613-237-2133  
Télec. : 613 -237-3520  
Site Web : [www.cna-aiic.ca](http://www.cna-aiic.ca)

• L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CANADA et le logo de l'AIIC en forme de flamme sont des marques déposées de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada.



# Recommandations

1. Mettre en œuvre des stratégies qui accroissent la résilience et redressent les inégalités du système de soins de santé afin de protéger la sécurité sociale et économique du Canada.
2. Renforcer la main-d'œuvre des soins de santé pour qu'elle puisse soutenir une réouverture et une reprise économiques sûres.
3. Investir dans des technologies de la santé et une infrastructure technologique novatrices pour améliorer l'accès aux soins et soutenir de nouvelles façons de travailler.



# Tracer la voie d'une reprise économique équitable

La pandémie de COVID-19 a causé des perturbations sociales sans précédent et une récession économique dévastatrice partout dans le monde. Cela s'est traduit par des centaines de milliers de décès et des millions de personnes acculées à la pauvreté, exposant davantage les problèmes systémiques de soins de santé et causant des tensions importantes à l'endroit des travailleurs de première ligne.

En 2020, année que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a désignée comme l'Année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier, le personnel infirmier — à l'échelle mondiale et au Canada – joue un rôle essentiel dans la lutte contre la COVID-19. En avril 2020, l'OMS, en collaboration avec le Conseil international des infirmières (CII) et Nursing Now, a publié le rapport *La situation du personnel infirmier dans le monde*<sup>1</sup>, soulignant qu'aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin d'infirmières et de travailleurs de la santé hautement scolarisés, judicieusement déployés et bien rémunérés pour assurer l'accès aux soins à tous, partout.

Au Canada, le personnel infirmier accomplit un travail énorme dans des milieux précaires et travaille sans relâche pour assurer la sécurité des gens. Le personnel infirmier est un élément essentiel du système de santé du Canada et contribue à assurer la santé de la main-d'œuvre afin de maintenir la vigueur de l'économie. C'est pourquoi le Canada doit traiter la crise économique et la crise sanitaire actuelles comme une seule et même crise, et investir dans un système de soins de santé plus solide et équitable, doté d'une main-d'œuvre vigoureuse.

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) félicite le gouvernement fédéral pour la réponse du Canada à la COVID-19 jusqu'à maintenant, qui a aidé de nombreuses personnes au Canada pendant cette période sans précédent. À l'avenir, nous recommandons fortement de maintenir l'accent sur la lutte contre la pandémie. Pour jeter les bases d'une classe moyenne plus forte, le Canada doit investir dans une société plus saine et plus inclusive en s'attaquant aux enjeux de l'environnement social et physique ainsi qu'aux lacunes du système de soins de santé, qui sont davantage exposées par la COVID-19.

La COVID-19 a mis en lumière de nombreux problèmes systémiques bien connus dans les systèmes de santé du Canada, et les répercussions économiques se font sentir sur l'emploi, le logement et l'accès à l'éducation. Ces déterminants sociaux de la santé renforcent et perpétuent les inégalités, que la pandémie a amplifiées pour les groupes vulnérables. Des

---

<sup>1</sup> Organisation mondiale de la Santé, 2020, *La situation du personnel infirmier dans le monde : Investir dans l'éducation, l'emploi et le leadership –2020*, <https://www.who.int/publications-detail/nursing-report-2020>.



mesures s'imposent maintenant pour relever ces défis, améliorer le système de soins de santé et veiller à ce que le Canada puisse tracer la voie de la reprise économique.

Les connaissances, l'expertise et le leadership uniques du personnel infirmier sont essentiels pour planifier une réponse continue à la COVID-19 et apporter les changements qui s'imposent depuis longtemps. L'AIIIC demande au gouvernement fédéral de confier aux infirmières et infirmiers un rôle de premier plan dans les décisions à venir concernant la réponse à la COVID-19 et la reprise économique. Le gouvernement doit aussi ne pas perdre de vue d'autres priorités comme le changement climatique, la réponse aux Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR)<sup>2</sup> et le programme national d'assurance médicaments.

La COVID-19 est loin d'être terminée et le chemin vers la reprise sera long et incertain. Le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces, les territoires, les gouvernements autochtones et le secteur de la santé, doit s'attaquer aux problèmes systémiques amplifiés par la COVID-19. En tant que nation, nous avons maintenant l'occasion, grâce aux leçons tirées de la COVID-19, d'apporter des transformations essentielles à notre système de santé et de créer une société plus sûre et plus équitable pour tous.

---

<sup>2</sup> Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015, *Appels à l'action*, [https://nctr.ca/assets/reports/Calls\\_to\\_Action\\_French.pdf](https://nctr.ca/assets/reports/Calls_to_Action_French.pdf).



# Recommandations

## **1 : Mettre en œuvre des stratégies qui accroissent la résilience et qui s'attaquent aux inégalités du système de soins de santé afin de protéger la sécurité sociale et économique du Canada**

Les déterminants sociaux de la santé et la préparation aux situations d'urgence du Canada ont des répercussions directes sur la performance économique. La réponse fédérale à la pandémie doit donc demeurer une priorité absolue. Des investissements essentiels doivent être faits pour accroître la résilience du système de soins de santé et corriger les politiques et les programmes injustes qui occasionnent des inégalités en santé.

Les investissements et le leadership du gouvernement fédéral doivent améliorer les facteurs sociaux et économiques qui influent sur la santé. Cela profitera à l'économie en assurant la santé et la vigueur des collectivités et de la main-d'œuvre. L'autre avenue sera le chômage, l'accès limité à l'éducation et l'exclusion sociale, ce qui conduira à des taux plus élevés de pauvreté et de mauvaise santé. Le personnel infirmier est bien placé pour contribuer à ces progrès dans le secteur de la santé publique, car il est un important participant et un chef de file du travail en santé publique.

Le gouvernement fédéral doit également travailler en collaboration pour assurer un accès équitable aux soins en s'attaquant aux inégalités majeures que la pandémie a amplifiées chez les populations vulnérables. La COVID-19 a touché de façon disproportionnée des groupes vulnérables, notamment les communautés racialisées, les personnes handicapées, les populations autochtones, les femmes, les communautés à faible revenu, les personnes âgées et les personnes vivant dans des milieux collectifs.

Les personnes âgées, par exemple, ont été grandement touchées par la COVID-19. Même si seulement 20 % des cas au Canada ont été signalés dans des établissements de soins de longue durée, ils représentent 80 % des décès, soit le pire résultat à l'échelle mondiale. En outre, en l'absence de normes nationales sur les soins de longue durée, de nombreuses variations dans la disponibilité et la qualité des services existent au Canada<sup>3</sup>.

L'AICC, de concert avec d'autres organismes de santé, demande également au gouvernement fédéral de s'attaquer à la hausse des coûts du vieillissement de la population en introduisant un supplément démographique au Transfert canadien en matière de santé. Cela accroîtrait la capacité des provinces et des territoires à investir dans les soins de longue durée, palliatifs, communautaires et à domicile.

---

<sup>3</sup> Institut national sur le vieillissement, 2020, *Favoriser la prestation future de soins de longue durée au Canada*, <https://static1.squarespace.com/static/5c2fa7b03917eed9b5a436d8/t/5d9de15a38dca21e46009548/1570627931078/Enabling+the+Future+Provision+of+Long-Term+Care+in+Canada.pdf>.



## **L'AIC propose :**

- 1.1 d'investir 10 milliards de dollars en 2021-2022 pour accroître l'état de préparation du Canada en cas de pandémie :
  - 1.1.1 en assurant une disponibilité constante et fiable de l'équipement de protection individuelle (EPI) et une capacité à grande échelle de procéder à des tests viraux et de retracer les contacts;
  - 1.1.2 en assurant la distribution équitable des traitements et vaccins contre la COVID-19 et leur accès, lorsqu'ils sont disponibles, particulièrement pour les professionnels de la santé et les populations vulnérables;
  - 1.1.3 en fournissant des ressources adéquates pour mieux évaluer, gérer et surveiller les risques pour la santé publique aux points d'entrée du Canada.
- 1.2 d'améliorer les résultats pour la santé des populations vulnérables :
  - 1.2.1 en investissant 50 millions de dollars pour mettre en œuvre l'appel à l'action n° 23 de la CVR en augmentant le recrutement et le maintien en poste de professionnels de la santé autochtones et en offrant une formation sur les compétences culturelles aux professionnels de la santé. Une partie de ce financement pourrait être attribuée à l'AIC et à l'Association canadienne des infirmières et infirmiers autochtones (AIIAC) pour poursuivre les travaux de la campagne Nursing Now Canada, sous son pilier autochtone.
  - 1.2.2 en augmentant les niveaux et en accélérant le financement dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement afin d'offrir davantage de logements locatifs à faible revenu.
  - 1.2.3 en investissant 45 millions de dollars sur trois ans pour renforcer la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme et accroître la capacité de mener des projets communautaires de lutte contre le racisme.
- 1.3 de diriger l'élaboration de normes pancanadiennes pour l'égalité d'accès, la qualité uniforme et la dotation, la formation et les protocoles nécessaires pour le secteur des soins de longue durée, y compris les milieux à domicile, communautaires et institutionnels, avec des mesures de responsabilisation appropriées.
- 1.4 d'investir 13,6 milliards de dollars sur cinq ans dans un transfert supplémentaire démographique aux provinces et aux territoires pour tenir compte de l'augmentation des coûts attribuable au vieillissement de la population.



## 2 : Renforcer l'effectif des soins de santé pour qu'il puisse soutenir une réouverture et une reprise économiques sûres

Le maintien et le renforcement de l'effectif en soins infirmiers et de santé au Canada sont essentiels à une intervention robuste en cas de pandémie et à une voie saine vers la reprise économique.

La COVID-19 a fait ressortir la nécessité de renforcer le leadership en soins infirmiers au Canada. Bien que de nombreux pays peuvent compter sur un chef des soins infirmiers au niveau fédéral, le Canada n'en a pas. L'AiIC, de concert avec l'OMS et le Conseil international des infirmières (CII), demande au gouvernement fédéral de reconnaître le rôle essentiel que jouent les infirmières et infirmiers en rétablissant le poste de chef des soins infirmiers avec les ressources appropriées et les responsabilités et pouvoirs décisionnels de niveau supérieur. Le chef des soins infirmiers fédéral travaillerait dans le cadre d'un mandat pancanadien pour aider le gouvernement fédéral à réaliser ses priorités en matière de santé en apportant une perspective élargie des soins infirmiers dans l'élaboration des politiques publiques. Le personnel infirmier a une connaissance approfondie de la santé humaine et fournit des soins aux personnes tout au long de leur vie et à tous les groupes démographiques, y compris en ce qui a trait au statut socioéconomique, à la race, au sexe, à la culture, à l'éducation et à l'emploi. Un chef des soins infirmiers fédéral peut apporter une énorme valeur au gouvernement dans l'élaboration de solutions stratégiques et fournir une solide compréhension de la valeur, des besoins et de la contribution des 440 000 infirmières et infirmiers réglementés du pays.

Les travailleurs de la santé font aussi face à des défis importants quant à leur bien-être psychologique. Ils risquent de subir d'importantes tensions liées au travail qui persisteront longtemps après la pandémie en raison de l'arriéré de soins reportés. Même avant la COVID-19, le personnel infirmier présentait des taux élevés de fatigue et de problèmes de santé mentale, y compris le syndrome de stress post-traumatique (SSPT)<sup>4</sup>. Il faut investir immédiatement à long terme dans des mesures de soutien multidimensionnelles en santé mentale.

La pandémie met également en évidence le fait que le système de santé du Canada souffre de pénuries de travailleurs dans de nombreuses régions du pays. On prévoit que le Canada affichera une pénurie de près de 60 000 infirmières et infirmiers autorisés d'ici 2022<sup>5,6</sup>. Ces

---

<sup>4</sup> Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers, 2020, *Symptômes de troubles mentaux chez le personnel infirmier au Canada*, [https://nursesunions.ca/wp-content/uploads/2020/06/OSI-REPORT\\_final.pdf](https://nursesunions.ca/wp-content/uploads/2020/06/OSI-REPORT_final.pdf).

<sup>5</sup> Association des infirmières et infirmiers du Canada, *Solutions éprouvées pour combler la pénurie d'infirmières autorisées au Canada*, [https://www.cna-aiic.ca/-/media/cna/page-content/pdf-en/rn\\_highlights\\_f.pdf?la=en&hash=22B42E6B470963D8EDEAC3DCCBD026EDA1F6468D](https://www.cna-aiic.ca/-/media/cna/page-content/pdf-en/rn_highlights_f.pdf?la=en&hash=22B42E6B470963D8EDEAC3DCCBD026EDA1F6468D).

<sup>6</sup> Ne comprend pas les pénuries prévues dans toutes les catégories d'infirmières. Les infirmières autorisées (IA) représentent plus des deux tiers des 440 000 infirmières réglementées au Canada.



pénuries ont eu des effets indésirables pour les patients et ont donné lieu à des situations de travail intenable pour les travailleurs de la santé. Toutefois, en l'absence de données appropriées, il est difficile de déterminer où exactement les pénuries se produiront.

**L'AIC propose :**

- 2.1 d'investir 750 000 \$ par année pour rétablir le bureau du chef des soins infirmiers relevant du sous-ministre de la Santé afin de fournir des conseils stratégiques et techniques en matière de politiques de santé;
- 2.2 d'investir 60 millions de dollars sur deux ans et de collaborer avec les provinces et les territoires pour déterminer les besoins de mise en œuvre de services de soutien en santé mentale sans frais adaptés aux travailleurs de la santé;
- 2.3 de collaborer avec les provinces et les territoires pour investir dans un identificateur national unique pour le personnel de soins infirmiers<sup>7</sup> afin de recueillir des données exactes et fiables sur la main-d'œuvre infirmière à l'appui des projections et de la planification.

---

<sup>7</sup> Numéro à vie non réutilisé attribué à une personne à son entrée dans un programme d'études ou sur son premier permis d'exercice.



### **3 : Investir dans des technologies de la santé et une infrastructure technologique novatrices pour améliorer l'accès aux soins et soutenir de nouvelles façons de travailler**

Bien que les technologies numériques pour la santé soient une réalité depuis de nombreuses décennies, elles n'ont pas encore été adoptées à grande échelle au Canada. Toutefois, en raison de la COVID-19, un plus grand nombre de fournisseurs de soins de santé offrent ces outils aux patients. L'accélération soudaine des soins virtuels à domicile est un élément positif de la pandémie, car elle a permis un accès accru aux soins. Bien qu'il existe encore des obstacles, le rôle des soins virtuels devrait continuer d'être considérablement élargi après la COVID-19. Le Canada doit veiller à ne pas revenir en arrière.

Même avant la pandémie, les Canadiens appuyaient les outils de soins virtuels. En 2018, une étude a révélé que deux personnes sur trois auraient recours à des options de soins virtuels si elles étaient disponibles<sup>8</sup>. Les soins virtuels peuvent réduire les coûts et améliorer l'accès aux soins de santé, en particulier pour les Autochtones, les personnes vivant dans des régions rurales et éloignées et les populations marginalisées. Toutefois, pour élargir les soins virtuels, il faut offrir un accès rapide et abordable à Internet.

#### **L'AIC propose :**

- 3.1 d'investir 200 millions de dollars sur cinq ans pour aider les provinces et les territoires à accélérer le déploiement de la technologie et à assurer la disponibilité du personnel de la santé grâce à une formation appropriée sur les soins virtuels adaptés aux différences culturelles. Cela contribuerait à éliminer les obstacles intergouvernementaux, à soutenir les soins communautaires et à domicile et à faire progresser les solutions de soins virtuels éprouvées, grâce à une affectation de ressources propre au secteur de la santé dans le cadre d'ententes bilatérales sur l'infrastructure;
- 3.2 d'accélérer l'objectif actuel de 2030 pour faire en sorte que tous les Canadiens aient accès à un Internet fiable et à haute vitesse d'ici 2025, en particulier ceux qui vivent dans des collectivités rurales, éloignées, nordiques et autochtones.

---

<sup>8</sup> Medisys Health Group, Vivien Brown, 2019, Comment les soins virtuels donnent une nouvelle forme aux futurs programmes de prestations canadiens, <https://blog.medisys.ca/virtual-care-canadian-healthcare> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

